

Extrait du registre des arrêtés municipaux de la ville de Gannat
N°273 – Acte Modificatif - Liste des abonnés aux droits de place

Le Maire de Gannat,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 novembre 2021 fixant les tarifs des droits de place à compter du 01 janvier 2022,
Considérant qu'il convient de fixer la liste des abonnés avec les montants pour le 2^{ème} semestre 2024.

Arrêté

Article 1 – Les listes des abonnés est fixée ainsi du 01 Juillet 2024 au 31 Décembre 2024.

1 – Cases au marché couvert avec électricité => 180€ la case/an

Nom	Nombre de cases	Tarif annuel	Par semestre
Les 3 petits cochons	2	360€	180€
Mme Verdier	2	360€	180€
Mme Pouzadoux	3	540€	270€
Mme Foulon (fromage)	2	360€	180€
MFN production	5	900€	450€
SCEA des vergers	1	180€	90€
M Kheng	1	180€	90€
La Ferme des Positos	3	540€	270€

2 – Cases au marché couvert sans électricité => 140€ la case/an

Nom	Nombre de cases	Tarif annuel	Par semestre
M Durif	3	420€	210€
SCEA des vergers	1	140€	70€
Les jardins de cocagne	2	280€	140€
Les blés au cœur	2	280€	140€
Claude Giraud	1	140€	70€
M Foulon (fruits&lég)	2	280€	140€

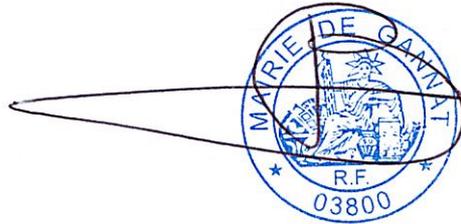
3 – Abonnements aux marchés extérieurs => 1€ par mètre linéaire X le nombre de m X le nombre de semaines

Nom	Calcul	Tarif annuel	Par semestre
SARL Plazenet	17mX52sX1€	884€	442€
M Muriel	22mX52sX1€ + 145€ 50€ de forfait électrique annuel par branchement soit 2 branchements pour le marché du samedi 45€ de forfait électrique annuel par branchement soit 1	1289€	644.50€

Nom	Calcul	Tarif annuel	Par semestre
Eric Mantin	1mX52sX1€ + 95€ 50€ de forfait électrique annuel par branchement pour le marché du samedi 45€ de forfait électrique annuel par branchement pour le marché du mercredi	147€	73.50€

Fait à Gannat, le 14 Octobre 2024
Affiché en mairie le 14/10/2024

Pour extrait conforme
Le Maire,
Véronique Pouzadoux



la ville à la campagne !
www.ville-gannat.fr